

Cheffe / Chef de cuisine avec diplôme fédéral

Les cheffes et chefs de cuisine avec diplôme fédéral assument la responsabilité stratégique de l'orientation culinaire et des prestations de la cuisine d'une entreprise. Ils définissent le positionnement culinaire sur la base d'analyses du marché et des tendances, des besoins de la clientèle ainsi que des conditions-cadres opérationnelles, économiques et écologiques.

Leur domaine d'activité comprend le pilotage stratégique des prestations de la cuisine, le développement de stratégies d'approvisionnement et de production, la conception de systèmes de qualité, d'hygiène et de contrôle ainsi que la gestion économique du secteur de la cuisine.



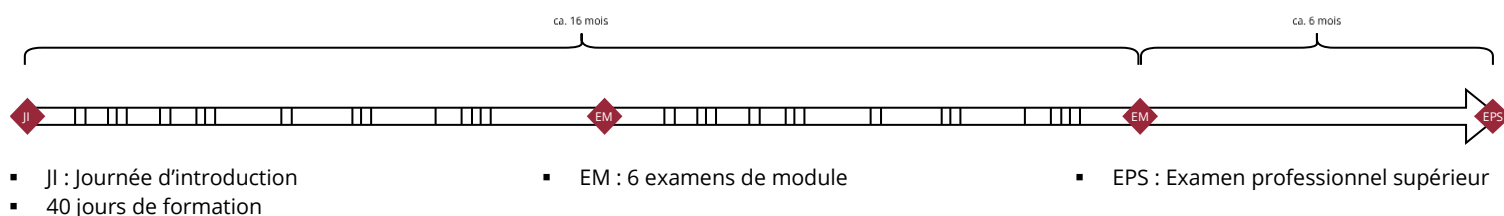
Conditions d'admission à l'examen professionnel supérieur :

- Brevet fédéral de Cheffe cuisinière / Chef cuisinier, de cuisinière / cuisinier en hôtellerie et restauration ou de cuisinière / cuisinier d'hôpital, de home et en restauration collective, ou formation équivalente.
- Après avoir réussi l'examen professionnel, au moins trois ans d'expérience dans une fonction de cadre ou de conduite.
- Un niveau C1 dans la langue de formation concernée est recommandé
- Justificatif de la réussite de tous les modules requis ou attestations d'équivalence

Les cinq modules en un coup d'œil :

- Gestion de cuisine
- Marketing & Vente
- Organisation d'entreprise
- Gestion des collaborateurs
- Finances
- Économie & Droit

Déroulement de la formation, de la journée d'introduction à l'examen professionnel supérieur :



Aperçu des coûts :

	Montant facturé	Subventions de la CCNT	Subvention fédérale	Montant restant
Cours, examens de module inclus	CHF 11'360.00	CHF 4'544.00	CHF 5'680.00	CHF 1'136.00
Examen professionnel supérieur	CHF 1'700.00	CHF 1'700.00	CHF 0.00	CHF 0.00

La CCNT verse à l'employeur une indemnité journalière pour chaque jour de cours et d'examen suivi. Pour bénéficier de la subvention fédérale, tu dois avoir ton domicile fiscal en Suisse et payer toi-même les factures. Tu dois également avoir suivi l'examen professionnel en entier. C'est pourquoi la subvention fédérale ne peut être demandée qu'à la fin de la formation.

Informations complémentaires :
(scan or click)

